

Assemblée générale du 19 octobre 2019, auberge du Plan-Jacot, Bevaix

Procès-verbal

Ont signé la liste de présence : Patrice Allanfranchini, Monique Allemann, Michel Arni, Loïs Auberson, Anna Béguin, Marc Bertschi, Monique Bise, Pierrette Bobillier, Alexis Bolle, Yvonne et Louis-Philippe de Bosset, Jean-Marc Breguet, Jacques Bujard, Denis Clerc, Pierre et Francine Debrot, Marcel Garin, Marco Giordina, Adi-Pierre Glanzmann, Stéphanie Guelpa, Margrit Guyomarch, Marie-Christine Hauser, Francis Joseph, Marianne Lebet, Philippe Loup, René Lüthi, Jean Matter, Ed. Marc et Christine Meyer, Robert Michel, Jacqueline et Guy de Montmollin, Marianne Nussbaum, Claude Roulet, Madeleine de Seidlitz, Louis Tissot, Charlotte Vernet

Excusés : Anne Babey, Jean-Gustave Béguin, Corine Bolay Mercier, André Bolliger, Edmond Charrière, Fabien Coquillat, Michel Fior, Etienne Grossenbacher, Jean-Claude Jeanneret, Patricia Jeanneret, Matthieu Lavoyer, Tylor Marikit, Sylvie Moser, Corine Muller, Gisèle Ory, Jean-Jacques Perrochet, Chloé Rappan, Gianna Reginelli-Servais, Rémy Scheurer, Mario Stoppa, Joël von Allmen, Jean-François Wehrli

1. Accueil

Denis ouvre l'assemblée à 12h. Il remercie Patrice Allanfranchini et Guy de Montmollin, qui ont rendu possible la visite du Château de Gorgier, et signale que le nouveau propriétaire, M. Lozano, est intéressé à recueillir documents et anecdotes concernant ce lieu.

Il salue en outre tout spécialement la présence de Jacques Bujard, conservateur cantonal.

Il met en circulation la liste de présence de même qu'une déclaration de la section en réaction à la démolition du toit du moulin de la Borcarderie. Chacun peut apporter sa signature. Ce document sera ensuite envoyé à la commune de Valangin et à Neuchâtel en cas de décision positive pour la fusion des communes (suggestion de Philippe Loup).

2. Nouveaux membres

Denis nous informe de l'admission de neuf nouveaux membres et de quatre démissions.

3. Procès-verbal de l'AG du 20 octobre 2018 à Neuchâtel

Le procès-verbal ne suscite aucune question et est accepté avec remerciements à son auteure.

4. Rapport du président

« De nouveau, à un jour près, une année s'est écoulée depuis la dernière AG.

Le comité s'est réuni à 6 reprises et nous avons pu visiter le salon du Pontet à Colombier, le Schlossberg à La Neuveville, la magnifique maison de Vaudijon à Colombier ainsi que, très dernièrement, la maison de Vaumarcus dans le vieux bourg du Landeron. Ces visites nous permettent de confirmer la très grande qualité du patrimoine bâti de notre région.

Lors de la dernière assemblée générale nous venions d'accueillir le « clou rouge » dans notre canton pour sa première étape devant l'Hôtel de ville de Neuchâtel. Nous avons pu, à cette occasion, mettre

particulièrement en évidence le savoir-faire des artisans de la restauration et la nécessité qu'il y a de maintenir et même de promouvoir ces professions.

Pour rappel, le « clou rouge » a été initialement conçu par l'Architektur Forum Obersee à Rapperswil pour « marquer » des architectures de qualité. Nous nous sommes associés entre les sections romandes pour reprendre ce clou, dans le cadre de l'année européenne du patrimoine culturel, en le faisant voyager dans nos 6 cantons et mettre en valeur dans chacun d'entre eux 3 édifices dignes d'intérêt.

La deuxième étape du clou s'est déroulée à Champ-du-Moulin où nous avons pu montrer l'importance de l'environnement naturel dans ce site en relation avec le patrimoine construit. La troisième et dernière étape a été la Villa turque à La Chaux-de-Fonds ; il s'agissait grâce à cette œuvre majeure de Le Corbusier de montrer que l'architecture contemporaine de qualité devient dès la fin de sa réalisation un élément patrimonial. Si en 1917 il n'y avait pas eu cette reconnaissance, il est probable que ce monument aurait subi des transformations mettant en péril sa conservation. Cette étape était aussi la dernière du voyage du clou rouge en suisse romande ; elle a donné lieu à une conférence très intéressante de Bernard Zumthor au Club 44 sur le thème « qu'est-ce que le patrimoine ? » ainsi qu'à une table ronde réunissant plusieurs personnalités autour du même thème.

Cette manifestation du clou rouge a été une réussite ; juste quelques chiffres. Le clou a parcouru 765 kms et a rencontré 4340 visiteurs...soit une moyenne de 130 visiteurs par manifestation. Pour notre canton nous avons compté environ 300 personnes à la villa Turque.

Je remercie encore tous les membres du comité pour leur engagement et leur aide dans l'organisation de cette manifestation.

Cette année a aussi été marquée par l'étude et l'analyse de l'opportunité d'acquérir, pour notre association, le salon du Pontet à Colombier. Propriété de la fondation qui en a réalisé la restauration, les membres de son Conseil nous ont sollicités pour le reprendre et ainsi en assumer la pérennité. Après plusieurs visites et analyses des aspects juridiques, techniques et financiers ainsi que de nombreuses discussions nous avons constaté, en accord avec le Conseil de Fondation, qu'il était impossible, compte tenu des contraintes et conditions juridiques existantes, de recevoir ce bien comme il l'avait été envisagé.

Le voyage de l'été a eu pour destination la ville de Soleure. Une découverte pour nombre d'entre nous : visite de l'église des jésuites et de la cathédrale St Ours et repas à l'ermitage Einsiedelei à côté de l'étonnante chapelle édifiée par la famille Von Roll.

Encore un grand merci à Guy de Montmollin qui a organisé et conduit cette visite avec talent ; ce fut une réussite.

Pour terminer je voudrai remercier tous les membres du comité pour leur engagement et pour les relations d'amitié que nous avons réussi à construire.

Je vous remercie de votre confiance et aussi de votre attention.

5. Comptes, rapport des vérificateurs et budget

Le trésorier, Adi-Pierre Glanzmann, présente les comptes 2018 qui affichent un bénéfice de Fr. 4982.72 (charges Fr. 7630.79, recettes Fr. 12 614.51.-). Il n'y a pas eu de recettes exceptionnelles et pour la première fois depuis longtemps, les cotisations et l'Ecu d'or n'ont pas diminué.

La fortune est en diminution de Fr. 7282,48 et s'élève à CHF 216 552.72. Cette baisse est due essentiellement à la fluctuation des titres. Le trésorier rappelle que 2017 avait été une année exceptionnelle et que grâce aux placements effectués, 2018 reste bien supérieure à 2016.

Marc Bertschi, donne ensuite lecture du rapport des vérificateurs rédigé par Etienne Grossenbacher, excusé. Il relève que les comptes sont parfaitement tenus et propose d'en donner décharge au caissier.

Les membres présents acceptent les rapports du caissier et des vérificateurs à l'unanimité.

6. Nomination du comité

Tous les membres du comité se représentent et sont réélus.

7. Divers

Encore quelques informations du président :

- La conjoncture actuelle invite à rester attentif à l'évolution de la situation qui pourrait parfois donner lieu à une incompatibilité entre la conservation du patrimoine et les nouvelles exigences liées par exemple aux économies d'énergie. Certaines modifications sont irréversibles.
- L'organisation faîtière de Patrimoine suisse compte un nouveau secrétaire général, Stefan Kunz, en remplacement d'Adrian Schmid.
- En 2020, une brochure sera éditée qui proposera des parcours mettant en valeur les paysages culturels. Ce sera l'occasion de ressortir le clou rouge qui, pour le canton de Neuchâtel, sera planté le 4 avril 2020 à l'occasion de la parution de la brochure.

Jacques Bujard tient à remercier l'association pour son engagement et son activité. Il relève, comme le président l'a dit précédemment, que le basculement vers de nouvelles normes n'est pas toujours souhaité et que compte tenu de sa longévité, notre patrimoine s'inscrit bel et bien dans la notion de développement durable. Le canton mène de nombreux projets : la collégiale, le temple de Môtiers et d'autres qui peuvent rencontrer des difficultés en raison du cadre de la loi, ce qu'il faut parfois accepter.

Guy de Montmollin propose d'organiser une excursion en été 2020 à la découverte des vitraux classiques et contemporains de la région de Romont.

Stéphanie Guelpa a mis à jour la page de notre section sur le site internet de Patrimoine suisse. Elle rappelle de signer les initiatives pour la biodiversité et le paysage.

Jean Matter relève la richesse de notre patrimoine, non seulement les extérieurs mais également les intérieurs ou lieux de vie. La meilleure garantie de conserver le patrimoine est de continuer à y vivre.

L'assemblée est suivie d'un apéritif et d'un repas pour les personnes inscrites.

Pour le procès-verbal, Monique Bise